



Madame,
Monsieur,

Vous vous présentez devant les Français en ambitionnant de devenir notre prochain Président de la République. À ce titre, vous leur proposez un programme concernant l'ensemble des facettes de notre quotidien.

Fédération de mutuelles animées par l'intérêt de leurs adhérents, et par la volonté d'assurer au plus grand nombre l'accès à des soins de qualité, sans objectif de lucrativité, nous avons consulté nos responsables et élus sur les priorités pour ces prochaines années.

La réalité de l'action politique étant marquée par la nécessité de réagir aux événements, nous sommes conscients qu'il est illusoire de solliciter de votre part des engagements sur une multitude de points. C'est pourquoi, nous avons préféré cerner, pour plusieurs thèmes touchant à la santé et au système de santé, quelques enjeux prioritaires. Nous les portons à votre connaissance en espérant qu'une fois l'élection passée, vous aurez à cœur de les intégrer dans votre réflexion.

1-Répondre aux enjeux du système de santé

Nous vous confirmons que la priorité absolue est de « faire de la lutte contre les déserts médicaux une réalité effective afin de renforcer l'accès aux soins ». Pour cela, les responsables mutualistes estiment que la « création massive de centres médicaux de soins immédiats (CMSI) destinés à prendre en charge les soins non programmés participera au désengorgement des services d'urgence, tout en remédiant aux insuffisances de la médecine de ville ».

Par contre, et bien que nous soyons des farouches partisans de la proximité, l'idée de renforcer les compétences des communes est assez largement écartée. Nos responsables estiment en effet que cela peut conduire à des différences de traitement contraires aux principes d'égalité et, surtout, à l'intervention d'un nouvel acteur dans un système déjà très, trop, complexe.

Toujours sur l'organisation, une large majorité souhaite que l'on agisse « sur la gouvernance du système de santé en assurant une véritable représentation de l'ensemble de ses acteurs et de ses usagers ».

Comment rendre le système de santé plus efficient ? Beaucoup évoquent la prévention. Nos élus considèrent qu'il faut passer de la parole aux actes en engageant « un effort sans précédent dans le domaine de la prévention par une augmentation très significative de son budget et par la décentralisation des responsabilités en direction des collectivités locales ».

2-Répondre aux besoins de solidarité

Une priorité absolue se dégage de notre consultation : « Agir durablement sur le coût des complémentaires en reconnaissant leur caractère de service de première nécessité, donc en diminuant la pression fiscale qui alourdit considérablement les cotisations ».

Dans le même esprit, il faut mettre fin aux mesures législatives, réglementaires ou actuarielles qui ont pour conséquence de segmenter et désolidariser les populations.



3-Répondre aux attentes des mutuelles

Une priorité : reconnaître le rôle essentiel des mutuelles comme financeur complémentaire de la santé des Français

C'est un corollaire du positionnement de la sécurité sociale comme financeur et gestionnaire de la seule assurance maladie obligatoire. Cela répond d'ailleurs à l'opinion publique qui, de façon constante, plébiscite l'organisation actuelle entre régime obligatoire et acteurs complémentaires.

Une nécessité : agir sur la pression administrative

- Mettre fin à l'avalanche de textes et réformes créant une forte insécurité juridique et par voie de conséquence un important renchérissement des coûts.
- Solvabilité II: Mettre en œuvre rapidement les recommandations de l'EIOPA en matière d'allègement des contraintes réglementaires et prudentielles qui pèsent sur les complémentaires santé.

Une ambition : jouer pleinement le rôle de financeur de la santé

- Garantir la liberté de choix individuel en matière de couverture complémentaire en santé et en prévoyance. Le rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) et le nouveau dispositif de protection sociale complémentaire des fonctionnaires d'État laissent craindre le retour des clauses de désignation, pourtant censurées par le Conseil Constitutionnel.
- Remettre en cause la logique des contrats responsables qui cantonnent les complémentaires dans la prise en charge du petit risque et qui leur interdit de participer au grand enjeu de santé publique que constitue la gestion des maladies chroniques.

Philippe Mixe

Président